

PROGRAMME JEUNESSE YEESO

« Amélioration de la qualité de vie des jeunes scolarisés notamment des filles à travers un programme de persévérence scolaire dans la région de Matam, plus précisément dans la communauté rurale de Loumbal Baladji »

RECRUTEMENT D'UN CABINET / CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT FINANCIER EXTERNE DU PROGRAMME JEUNESSE YEESO (Mars 2023- Février 2024)

TERMES DE REFERNECE

AVRIL 2024

I) Contexte et présentation du programme

Depuis plusieurs années, l'ONG Terre Sans Frontières œuvre au Sénégal principalement par le biais de partenaires locaux en santé et en éducation. Dans le même sillage, le programme « JEUNESSE YEESO » qui s'inscrit dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, des orientations de la FMJC et des besoins de Loumbal Baladji vise **l'amélioration de la qualité de vie des jeunes scolarisés, notamment des filles à travers un programme de persévérence scolaire dans la région de Matam, au Sénégal.**

Financé par la Fondation Marcelle et Jean Coutu (FMJC), le programme Jeunesse yeeso, deux grands résultats intermédiaires guideront nos actions tout au long de ce programme :

- 1) L'Accroissement du taux de scolarisation et de rétention scolaire des jeunes, dont les filles
- 2) L'Augmentation de la participation d'acteurs de changement en éducation dans la commune de Oréfondé

Ce programme cible principalement les jeunes de Loumbal Baladji, tant au niveau de l'école élémentaire que du collège. Ce programme portera une attention particulière aux jeunes filles pour qui le poids de la tradition pèse souvent sur leurs épaules. Ces dernières ont souvent moins de chance de poursuivre leur étude pour cause fréquente de mariage ou de grossesses ne leur permettant pas de compléter leur cursus académique et d'obtenir un emploi rémunérateur, source de développement.

II) Principes fondamentaux de l'audit

L'audit est réalisé par un cabinet d'audit ou un auditeur indépendant (qui n'a pas de liens privilégiés avec les responsables de l'organisation), possédant la compétence requise.

La mission d'audit sera réalisée conformément aux normes internationales d'audit définies par la Fédération Internationale des Auditeurs (IFA) ou leur équivalent local reconnu légalement et procédera à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. Il s'agit d'un audit financier externe qui devrait concerner tous les fonds du projet de mars 2023 à février 2024.

III) Objectif général de la mission d'audit :

L'objectif général de cette mission est de réaliser un contrôle financier et comptable du programme jeunesse yeeso pendant l'exercice financier mars 2023 à février 2024.

III.1) Objectif spécifique de la mission :

Plus spécifiquement il s'agira de :

- ✓ Vérifier tous les comptes (banque, caisse) et écritures comptables de la mission TSF Sénégal ainsi que tous les documents justificatifs des dépenses en cours pour l'année budgétaire mars 2023- février 2024 en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des informations financières
- ✓ Vérifier la conformité des dépenses avec les rapports financiers durant la période contrôlée
- ✓ Contrôler et valider les virements et contributions reçus
- ✓ Évaluer la qualité du contrôle interne dans son ensemble et formuler des recommandations pertinentes

- ✓ S'exprimer sur la qualité de la gestion financière, la cohérence entre les procédures de prise de décision et la pratique quotidienne, la fidélité des rapports financiers fournis

L'auditeur disposera de toutes les pièces justificatives et informations qu'il jugera nécessaires à la bonne exécution de sa mission.

Ce travail devra se faire au bureau pays situé à Dakar.

III.2) Les Résultats attendus

Les livrables suivants sont attendus :

- Un rapport provisoire qui inclura des recommandations pertinentes et pratiques assorties d'un plan d'action
- Un rapport définitif sur la base des remarques et suggestions
- Une opinion motivée sur les états financiers de l'exercice comptable clôturé au 29 février 2024

IV) Les tâches et responsabilités d'un consultant

Le cabinet d'audit ou l'auditeur doit disposer de compétences et profils pouvant répondre efficacement et dans le délai aux obligations attendues en termes de maîtrise de la charge de travail, de la connaissance du fonctionnement de l'ONG, et de la production de rapports de qualité.

L'auditeur doit collecter les informations nécessaires à l'audit ; contrôler les factures et relevés bancaires ; évaluer la situation financière de l'ONG ; émettre des recommandations ; rédiger les synthèses de travaux ; et préparer les rapports d'audit. Aussi, apprécier le système de comptabilité en place, la politique et la pratique de gestion financière (en y incluant le respect des procédures, la tenue des livres, le dépôt et retrait des fonds, la gestion des comptes bancaires, des procédures d'appel d'offres, etc.), les outils utilisés et leur pertinence dans le cadre d'une gestion transparente.

V) Méthodologie de la mission d'audit

Cette démarche comporte 4 étapes :

- Prise de connaissance ;
- Évaluation du contrôle interne ;
- Examen des comptes financiers ;
- Opinion et rapport.

VI) Échéancier de réalisation :

L'auditeur disposera de (3) semaines à compter de la date de signature pour la réalisation de cet audit (restitution d'un rapport provisoire) ; et d'une semaine (7 jours) pour déposer le rapport définitif à la suite de la restitution et de la réaction du responsable au rapport provisoire.

VII) Le choix de l'auditeur

La mission d'audit sera assurée par un cabinet d'audit ou un auditeur agréé spécialisé dans l'audit des ONG, des projets et programmes de développement.

VIII) Qualifications du consultant

Le Consultant doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en audit, finances ou contrôle de gestion ou tout autre diplôme équivalent et avoir une expérience/connaissance du logiciel Sage Comptable.

IX) Les Offres

Les soumissionnaires devront présenter **des offres (techniques et financières)** adressées à l'administrateur financier au **plus tard le dimanche 05 mai 2024 à 22h à l'adresse suivante :**

b.coly@terresansfrontieres.ca et mettre en copie à genevieve.psa@terresansfrontieres.ca avec mention en objet : SEN Audit TSF 2023-2024

Chaque soumissionnaire présentera une offre technique et une offre financière.

Une offre technique qui devra comprendre :

- Une note de compréhension de la mission
- La méthodologie proposée pour l'exécution du travail
- L'expérience du cabinet en matière de conduite d'audit des projets/programmes (et notamment dans le secteur des ONG)
- Un détail sur la composition de l'équipe proposée (CV), des diplômes des auditeurs proposés et une présentation du cabinet ou du consultant avec une lettre adressée à la directrice pays.